

Interview de Bernard THIBAULT, Secrétaire général de la CGT
dans le journal *Le Monde* du 3 avril 2012

M. Thibault "clairement pour un changement de président"



Ne craignez-vous pas, quel que soit le résultat de la présidentielle d'être confronté à une nouvelle offensive sur l'austérité et la flexibilité, comme on l'observe un peu partout en Europe ?

Tous les syndicats européens sont opposés au traité européen, dont Nicolas Sarkozy est à l'origine. Il généralise l'austérité sociale et la précarité. L'Europe ne survivra pas si elle continue d'être associée au marché. Sans ambition sociale les mouvements nationalistes et racistes la feront imploser. Il faut des syndicats forts en toute circonstance, sinon seuls les employeurs et les actionnaires font pression sur les gouvernements, quels qu'ils soient.

En 2002, la CGT n'avait pas pris position contre la réélection de Jacques Chirac. Dix ans après elle saute le pas et souhaite ouvertement la défaite de Nicolas Sarkozy. Pourquoi ?

Ce n'est pas la première fois qu'on est en désaccord avec le bilan d'une politique. Mais il s'y ajoute, et ce n'est pas mineur, la conception qu'a eu M. Sarkozy de l'exercice de son mandat présidentiel. Il s'est transformé en président aux pleins pouvoirs, arbitre ou juge en toutes circonstances et sur tous les sujets, à l'opposé d'un président soucieux d'équilibre et d'une certaine cohésion nationale.

Le fait que tout dépende du bon vouloir de l'Elysée nous a conduit dans des impasses qui sont pour beaucoup dans notre critique du bilan. Ce n'est pas seulement son orientation politique mais son action personnelle qui expliquent que nous nous prononçons clairement pour un changement de président susceptible d'ouvrir une séquence de changement de politique économique et sociale.

Dans son action, qu'est-ce que vous jugez le plus négatif ?

Incontestablement, c'est la réforme sur les retraites de 2010, celle qui a fait descendre dans la rue le plus de monde depuis quinze ans. En ayant eu cette prétention de maintenir sa réforme coûte que coûte, quelle que soit l'ampleur et la durée de la mobilisation, il ne peut pas s'étonner qu'aujourd'hui elle fasse partie du fardeau de son bilan. Aucun responsable politique ne peut imaginer qu'un tel choix, suscitant autant de protestations, n'ait pas de conséquences sur le comportement électoral.

A son actif, il y a eu la réforme de la représentativité syndicale...

On est là dans une cuisine institutionnelle qui n'intéresse pas grand monde. C'est une réforme positive, en faveur de laquelle on a milité, mais elle ne change rien fondamentalement à la faiblesse des droits des salariés pour avoir prise, même là où il y a une présence syndicale, sur les éléments qui structurent leur quotidien, qu'il s'agisse des mesures de licenciement ou de réorganisation des entreprises.



La CGT va-t-elle faire campagne contre M. Sarkozy ?

On n'est pas en campagne électorale en ce sens que la CGT n'a pas de candidat à l'élection présidentielle. Mais le bilan est très négatif et nous mettons à la disposition de nos militants un million de tracts pour le dire. Nul ne peut être surpris car la CGT a été en pointe dans la contestation.

Nous n'avons pas la prétention, en tant que syndicat, de guider le choix des uns et des autres sauf à mettre en exergue des mesures susceptibles de sortir de cette spirale de crise et qui nécessitent de ne pas faire du social la variable d'ajustement structurel de l'économie. C'est une approche qui restera posée après l'élection présidentielle.

M. Sarkozy fait de la CGT sa cible et Laurence Parisot, présidente du Medef, a critiqué votre engagement. Comment réagissez-vous ?

Le président fait siffler la CGT dans ses meetings, comme en 2007. Il n'a pas changé. Il veut bien recevoir les félicitations de la présidente du Medef Laurence Parisot, qui qualifie son action d'"extraordinaire", mais pas les critiques du premier syndicat de salariés en France. C'est surtout très révélateur de son intention de piétiner "*les corps intermédiaires*" qui sont des obstacles à ses objectifs.

La CGT ne risque-t-elle pas d'être fragilisée si M. Sarkozy est réélu ?

A ce stade, ce n'est pas l'hypothèse la plus probable. En même temps, la CGT assumera sa responsabilité en fonction du choix que feront les citoyens. En 2007, nous avions averti des risques sur l'élection du candidat de la droite. Une majorité de citoyens en a décidé autrement.

Si l'élection reconduit M. Sarkozy, on fera avec mais nous aurons notre mot à dire. Imagine-t-on alors ce que serait la situation en 2017 ? Que resterait-il du code du travail, des conventions collectives, de la Sécurité sociale si M. Sarkozy faisait un deuxième mandat ? Il prétend prolonger le premier. Avec un deuxième mandat, l'addition serait particulièrement lourde pour les salariés.

Le rétablissement de la retraite à 60 ans ne figure pas dans les dix exigences de la CGT pour sortir de la crise. Est-ce un oubli ?

Ces dix exigences, c'est ce qu'on oppose aux plans de rigueur pour sortir de la crise. La retraite n'y figure pas mais cela ne nous a pas empêché de faire un meeting le 31 janvier pour réaffirmer nos revendications en la matière. On a clairement redit qu'on était pour un retour du droit au départ à la retraite à 60 ans, avec une négociation aboutissant à une mesure de départ anticipé pour les métiers pénibles. C'est notre fil conducteur qui a mobilisé des millions de salariés.

Ce n'est pas ce que propose François Hollande...

M. Hollande dit que, dans l'hypothèse où il arrive au pouvoir, il prendra une première mesure pour ceux qui ont commencé à travailler tôt et ouvrira rapidement une négociation. Ce n'est pas la reprise intégrale de la revendication de la CGT. S'il y a des espaces de négociation, ce sera aussi une affaire de rapports de force.

Ce serait un évènement de premier plan si, en 2012, un pays de l'Union européenne décidait d'une mesure, sur les âges de départ en retraite, qui prendrait à revers tout ce qui se fait en Europe.

En cas d'alternance, quelle devra être la première mesure du nouveau président ?

Il faut absolument que le législateur renforce les droits et les moyens d'intervention des salariés dans les entreprises. Face aux défis de toute nature, économiques ou environnementaux, on ne peut plus accepter l'idée qu'une fois qu'on a franchi la porte de l'entreprise le citoyen s'efface derrière le salarié sans pouvoir intervenir sur des aspects structurels qui ont des conséquences sur l'ensemble des salariés. Les manifestations du 1^{er} Mai doivent nous permettre d'appuyer les revendications sur les salaires, l'emploi, la protection sociale.

Où en êtes-vous dans le processus de votre succession en mars 2013 ?

Je consulte les premiers responsables de fédérations et d'unions départementales. La commission exécutive était tout à fait d'accord pour rechercher un consensus dès lors que j'avais annoncé ma décision. Il s'agit d'accueillir les opinions afin que je présente, à la commission exécutive du 17 avril, la conclusion à laquelle j'arrive.

Statutairement, c'est le comité confédéral national (CCN) de la CGT qui élit le secrétaire général. En mai, le CCN sera saisi d'une proposition sur le nom de celui ou de celle qui deviendra secrétaire général au congrès de mars 2013.



N'allez-vous pas vous mettre hors du jeu ?

Et pourquoi ? Jusqu'à présent, je n'ai pas capté de velléités de me mettre hors jeu à la CGT avant la fin du mandat.

Pouvez-vous dresser le profil de votre successeur ?

On aura un ou une responsable dont la mission première sera de fédérer, d'entretenir la cohérence de l'organisation. La CGT se dirige collectivement. Elle n'est pas la propriété d'un tel ou d'un tel même si je sais qu'à l'extérieur il y a beaucoup de personnalisation autour du premier ou de la première responsable de l'organisation.

Par Michel Noblecourt